

Un ami en détresse

Vous recevez le message suivant : « *J'espère que tu vas bien. De mon côté, mon état de santé se détériore et je suis mal (agression).*

Je suis en déplacement à Francfort et j'ai vraiment besoin que tu me recontactes de toute urgence si possible. C'est vraiment capital. Je reste en ligne devant l'ordinateur car c'est mon seul moyen de communication (perte de mon téléphone). S'il te plait garde ce message pour toi.

As-tu la possibilité de te rendre chez un buraliste ce matin ?

*À te lire rapidement,
Roger. »*

Le scénario est parfaitement ficelé et s'applique aux différents noms de votre répertoire téléphonique qui a été piraté : le signataire est connu (*puisqu'il est mentionné dans votre répertoire*), vous ne pouvez joindre votre ami que par internet (*pratique pour ne pas être reconnu à la voix*) et vous ne devez en parler à personne (*car un tiers pourrait vous informer qu'il s'agit d'une arnaque*).

L'allusion à un buraliste vise à vous faire acheter des recharges de carte de crédit : le montant ainsi affecté est supposé permettre à votre ami de réaliser quelques achats d'urgence.

Ne tombez pas dans le panneau et prévenez votre ami que son répertoire d'adresses a été piraté.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : Pascal TONNERRE

